

Canton de Pont Saint Esprit

MAIRIE
DE
SAINT ANDRE D'OLERARGUES
30330

Commune de Saint André d'Olerargues
REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la séance du Conseil Municipal N° 06-2023
du Mercredi 19 juillet 2023 à 18 h 30

Date de la convocation : jeudi 13 juillet 2023
Date d'affichage: jeudi 13 juillet 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 10 (Quorum : 6)

Présents : 9

Votants : 9

L'An deux mil vingt-trois et le dix-neuf juillet, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LACOUSSE, maire.

Présents : M. François BARBE, M. Raoul BEHNCKE, Mme Béatrice BOUYSSOU, M. Lionel CHEVALIER, M. Jean-Marie FERRARI, Mme Amélie HORN, Mme Nathalie LACOUSSE, Mme Annie QUEYRANNE, M. Daniel ROUSSEL

Procurations : néant

Absents excusés : M. Bernard SOUFFLET

Secrétaire de séance : M. Raoul BEHNCKE

Délibérations adoptées :

N° 24-2023 : **Changement du tarif du repas de cantine scolaire**

Le maire
Nathalie LACOUSSE



Le secrétaire de séance
M. Raoul BEHNCKE

**Commune de Saint André d'Olérargues****PROCES-VERBAL****de la séance du Conseil Municipal N° 06-2023****du mercredi 19 juillet 2023 à 18 h 30****Date de la convocation :** jeudi 13 juillet 2023**Date d'affichage:** jeudi 13 juillet 2023Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 10 (Quorum : 6)

Présents : 9

Votants : 9

L'An deux mil vingt-trois et le dix-neuf juillet, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LACOUSSE, maire.

Présents : M. François BARBE, M. Raoul BEHNCKE, Mme Béatrice BOUYSSOU, M. Lionel CHEVALIER, M. Jean-Marie FERRARI, Mme Amélie HORN, Mme Nathalie LACOUSSE, Mme Annie QUEYRANNE, M. Daniel ROUSSEL

Procurations : néant

Absents excusés : M. Bernard SOUFFLET

Secrétaire de séance : M. Raoul BEHNCKE

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2023

Le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 13 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 24-2023**CHANGEMENT DU TARIF DU REPAS DE CANTINE SCOLAIRE**

Vu le contrat au 8 novembre 2021 avec la Société Terres de Cuisine relatif à la livraison de repas par liaison froide à la cantine scolaire,

Vu l'avenant n° 1 au contrat avec la Société Terres de Cuisine au 7 novembre 2022,

Vu l'avenant n° 2 au contrat avec la Société Terres de Cuisine au 12 mai 2023,

Vu la délibération du 15 décembre 2022 fixant le prix du repas de cantine scolaire à 4,10 € au 30 janvier 2023,

Vu la dernière révision des prix de la Société Terres de Cuisine, compte-tenu du contexte inflationniste, portant le prix du repas cantine de 4,026 € TTC à 4,595 € TTC (soit une augmentation de 14,15 %) et applicable au 1^{er} juillet 2023,

Considérant l'augmentation de la Société Terres de Cuisine, Madame le maire propose à l'assemblée de porter en conséquence le prix du repas de cantine scolaire à 4,60 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **DE FIXER** le tarif du repas de cantine scolaire à 4,60 €.
- **DE PRECISER** que ce changement prendra effet au 8 août 2023.
- **DE PRECISER** que le règlement des services périscolaires sera modifié en conséquence.

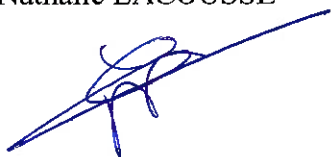
QUESTIONS DIVERSES

- Les représentants du Comité du Souvenir Français de Sabran ont présenté au Conseil municipal le projet de mise en place d'un drapeau du souvenir français au profit de l'école communale, ayant pour objectif de créer du lien avec les générations futures et de maintenir un devoir de mémoire. Le Conseil municipal favorable à ce projet en fera part à son tour au directeur de l'école communale à la rentrée.
- Redevance Incitative : Comme annoncé dans le cadre de la mise en place de la R.I, les conteneurs collectifs du quartier de la Bégude/Mas Blanquet sont en cours d'enlèvement, les autres suivront en cours d'année. Une annonce Panneapocket sera lancée pour informer les habitants du quartier et pour rappeler la procédure de récupération du bac OM individuel auprès du service gestion des déchets de l'agglomération du Gard Rhodanien. Des craintes sont évoquées concernant le risque d'incivilité et la prolifération de dépôts sauvages.
- Une réunion d'information à destination des habitants est également envisagée courant octobre portant sur la mise en place de ce nouveau système de gestion des déchets.
- Site internet : Il est envisagé de restructurer le site internet de la commune, des contacts avec des prestataires sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le maire
Nathalie LACOUSSE



Le secrétaire de séance
M. Raoul BEHNCKE

